

**Politique rizicole et sécurisation alimentaire en Afrique de l'Ouest.**

**Frédéric Lançon**  
**CIRAD, UR ARENA TA TA C88/15, Ave Agropolis**  
**34398 Montpellier Cedex 5**  
**France**  
**Frederic.lancon@cirad.fr**



**3èmes journées de recherches en sciences sociales**

**INRA SFER CIRAD**

09, 10 & 11 décembre 2009 –Montpellier, France

## **Résumé**

La “crise alimentaire” associée à la hausse des prix des céréales sur les marchés internationaux contribue à une remise en cause des politiques de libéralisation dont les détracteurs soulignent qu’elles ont accentué l’insécurité alimentaires des pays les plus vulnérables. En prenant l’exemple du riz en Afrique de l’Ouest nous mettons en perspective les effets des changements de politique rizicole, basculant à partir du milieu des années quatre-vingts dix d’une intervention publique vers une libéralisation des échanges et le démantèlement des programmes d’appuis à la production. La mise en perspective des niveaux de dépendance rizicole à l’échelle sous-régionale montre une dégradation régulière de la balance rizicole hormis un effet Nigeria transitoire. Cette dégradation de la situation rizicole est plus fondamentalement liée à un changement de style alimentaire qu’à une baisse de la production dont la hausse en fait suit la croissance démographique. La mise en perspective historique des politiques rizicoles et des degrés de libéralisation variables des secteurs rizicoles entre différents pays de la région montre qu’il est difficile d’associer de façon univoque une amélioration de la production par tête à une option de politique particulière. Au-delà des référentiels, libéralisation versus intervention publique, les décideurs devraient aussi porter un intérêt au renforcement des processus d’intermédiation entre offre rurale et demande urbaine qui joue un rôle crucial pour concrétiser les incitations attendues des deux options de politiques publiques.

**Mots-clefs :** Politique alimentaire – libéralisation – Afrique de l’Ouest – Riz.

## **Introduction**

La flambée des prix des céréales 2007 à 2008 a remis la question alimentaire en haut de l'agenda international. Bien que la hausse d'autres catégories de biens, l'énergie en particulier, ait largement contribué au déclenchement des « émeutes de la faim », ces mouvements sociaux ont été généralement associés à la hausse des prix alimentaires. Cette flambée des prix marque également la fin d'une période de relative stabilité du prix des céréales et a ravivé le débat sur le contenu des politiques alimentaires pour les pays en situation de déficit alimentaire chronique, en Afrique Sub-saharienne en particulier (OXFAM, 2005 ; Ezedimna, 2005). Cette crise contribue en particulier à étayer les arguments des partisans d'une relance des productions vivrières avec la remise en place d'une intervention publique forte, qui avait été progressivement démantelées avec le processus de libéralisation depuis le début des années quatre vingt-dix.

Ce débat est particulièrement bien illustré par le cas du riz dans les pays d'Afriques de l'Ouest où il occupe une place centrale dans le débat sur la politique alimentaire. En effet, l'Afrique de l'Ouest importe la moitié de ses besoins en riz, un déficit rizicole que les quinze années de libéralisation n'ont pas réussi à réduire soit par la hausse de la production domestique soit par le jeu des prix relatifs et la modification des comportements des consommateurs.

On peut cependant s'interroger sur la nature de l'échec des politiques de libéralisation sur la réduction de la dépendance rizicole du ouest africaine, et parallèlement, sur le bien-fondé des stratégies de relances de la riziculture dans la sous-région calquées sur les « recettes » proposées dans les années quatre-vingt et dont les résultats ont été aussi discutables. En d'autres termes l'objectif de cette contribution et de s'interroger sur la pertinence d'une opposition entre les deux grandes options de politiques alimentaires qui ont été mis en œuvre dans les pays de la sous-région durant les trois dernières décennies. L'incapacité des deux options suivies à pouvoir réduire la dépendance alimentaires ne relèvent t'elle pas de contraintes qui pèsent de façon similaire sur chacune de ces options ?

Après avoir brièvement présenté la méthode d'analyse retenue, nous caractériserons dans une première partie, à l'échelle de la sous-région la nature de cette dépendance rizicole croissante par rapport à une périodisation basée sur les changements majeurs de politique rizicoles, puis dans un deuxième temps nous comparerons de façon plus fine les liens entre les tendances de la production rizicoles, le contenu et les changements de politiques rizicoles pour un ensemble de pays représentatif de situations alimentaires et de politiques de libéralisation particulières.

## **Analyse comparée des effets des politiques.**

La part des importations dans l'offre totale de riz, le taux de dépendance au marché international, a été retenue comme l'indicateur d'efficacité de la politique rizicole mise en œuvre ou de l'absence de politique rizicole. Dans un premier temps nous analyserons l'évolution de cet indicateur en fonction des grandes périodes de régime de politique rizicole tout en rappelant les principaux déterminants de la hausse des importations rizicoles à l'échelle de la sous-région. Dans un deuxième temps nous analyserons l'hétérogénéité des situations rencontrées dans la région par rapport au niveau et à l'évolution de dépendance rizicole, puis nous sélectionnerons un nombre limité de pays en fonction du degré de libéralisation des échanges rizicoles mis en œuvre. En effet, au-delà du caractère normatif des mesures de libéralisation mise en œuvre dans la sous-région, on constate que celles-ci n'ont pas été appliquées avec la même ampleur et de façon uniforme. L'ouverture des marchés domestiques à la compétition internationale est une des mesures centrales des réformes mises en œuvre à partir du milieu des années quatre-vingt dix. Cependant, certains pays ont conservé des taux de protections nominaux plus élevés que ceux de la majorité des pays de la sous-région. On comparera donc les effets des mesures de libéralisation sur le niveau de

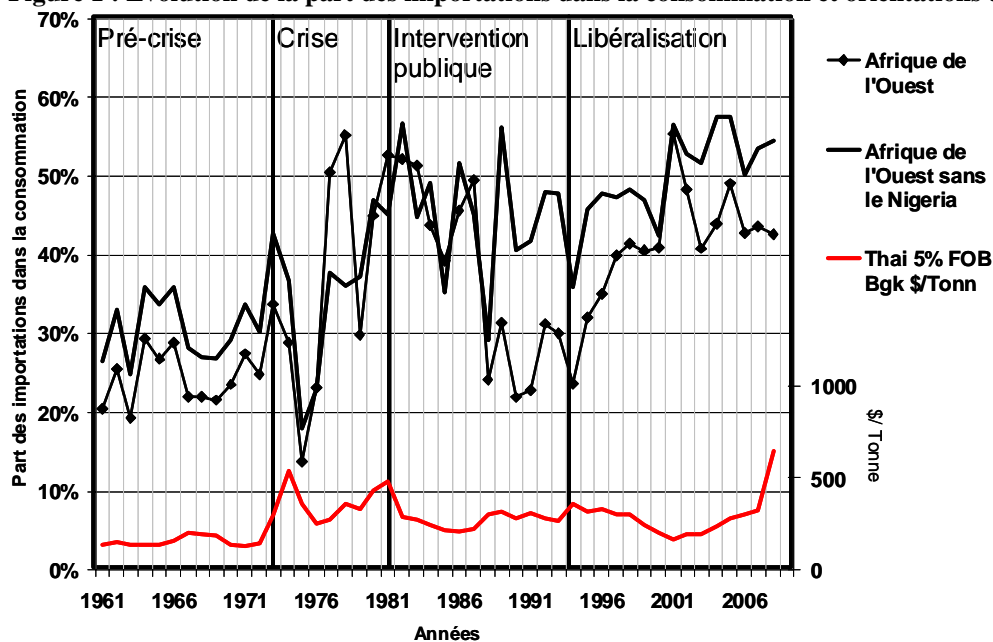
dépendance en prenant le taux de protection et son évolution comme un indicateur du niveau de libéralisation des échanges. L'ensemble des indicateurs ont été calculés sur la base des données publiées dans la base FAOSTAT ou du département de l'agriculture des Etats-Unis (US-DA).

### **Changement de paradigme de politique publique et dépendance rizicole**

L'histoire du secteur rizicole en Afrique de l'Ouest peut être découpée en quatre périodes (Figure 1). La crise alimentaire du début des années soixante-dix est une période pivot correspondant à une rupture par rapport aux années soixante durant lesquelles les importations de riz représentent moins de 35% de la consommation totale. Les vagues de sécheresses du début des années soixante-dix causent des déficits alimentaires qui vont être comblés par un afflux d'importations, celles-ci représentant dorénavant de 40 à 50% de la consommation totale. Pour répondre à la crise alimentaire des années soixante-dix les pouvoirs publics vont mettre en œuvre des programmes de développement rizicole inspiré pour une large part des stratégies de la « Révolution Verte » qui ont réussi dans les pays asiatiques (variétés à haut rendement, irrigation, engrais...). Ces politiques de développement de la production rizicole vont avoir des effets limités en termes d'indépendance alimentaire (Hirsch, 1998). Elles réussissent quand même à stabiliser la détérioration des balances rizicoles dont le déficit varie entre 40% et 50% de la consommation totale de riz. Il faut cependant souligner que la prise en compte ou non du Nigeria dans la construction de l'indicateur à l'échelle sous-régionale modifie sensiblement le profil de l'évolution de l'indicateur. La prise en compte du Nigeria se traduit par une baisse du taux de dépendance rizicole durant les années quatre-vingt, qui revient au niveau d'avant la crise alimentaire de 1970 (30%). Pour réduire fortement ses importations le Nigeria a instauré un embargo sur les importations de riz à partir de 1985, qui bien qu'il ne soit pas totalement respecté se traduit néanmoins par une baisse sensible des importations (Akpokodje, 2002). A contrario, les politiques douanières moins radicales des autres pays de la sous-région et le la Zone Franc qui repose essentiellement sur la mise en place de droit de douane s'avère moins efficace.

L'endettement croissant des économies ouest-africaines combiné à des déficits budgétaires élevés débouchent sur la mise en place de réformes macro-économiques radicales pour répondre aux conditions imposées par les institutions financières internationales et les bailleurs de fonds. Ces politiques de libéralisation initiées dans le cadre des Plans d'Ajustement Structurel se traduisent par l'ouverture croissante des frontières à la concurrence internationale. Bien que les premiers plans d'ajustement aient été lancés au milieu des années quatre-vingts, les mesures de libéralisation ne sont mises en œuvre que graduellement. La dévaluation du Franc CFA en 1994 marque réellement le basculement vers la libéralisation des économies de la Zone Franc. C'est au même moment que le Nigeria réforme également sa politique douanière rizicole en supprimant l'embargo sur les importations de riz. Cette ouverture des frontières ainsi que la remise en cause des politiques de soutien direct à la riziculture (élimination des subventions aux intrants...) se traduit par une croissance des importations, et partant, une hausse du taux de dépendance rizicole qui oscillent autour de 50% à partir des années 2000. Il faut souligner que les effets de la libéralisation sont accentués par une période de prix historiquement très bas sur le marché international qui facilite la pénétration du riz importé sur les marchés ouest-africains ; par ailleurs, dans le cas des pays de la Zone Franc les effets de la dévaluation sont atténués par l'appréciation de l'Euro vis-à-vis du Dollar ce qui renforce la compétitivité des importations de riz d'origine asiatiques libellées en Dollar (Lançon F. et David-Benz, H. 2007). On remarque que le renversement de la tendance des prix internationaux à partir du début des années 2000 correspond à une relative stabilisation du taux de dépendance rizicole.

Figure 1 : Evolution de la part des importations dans la consommation et orientations des politiques rizicoles

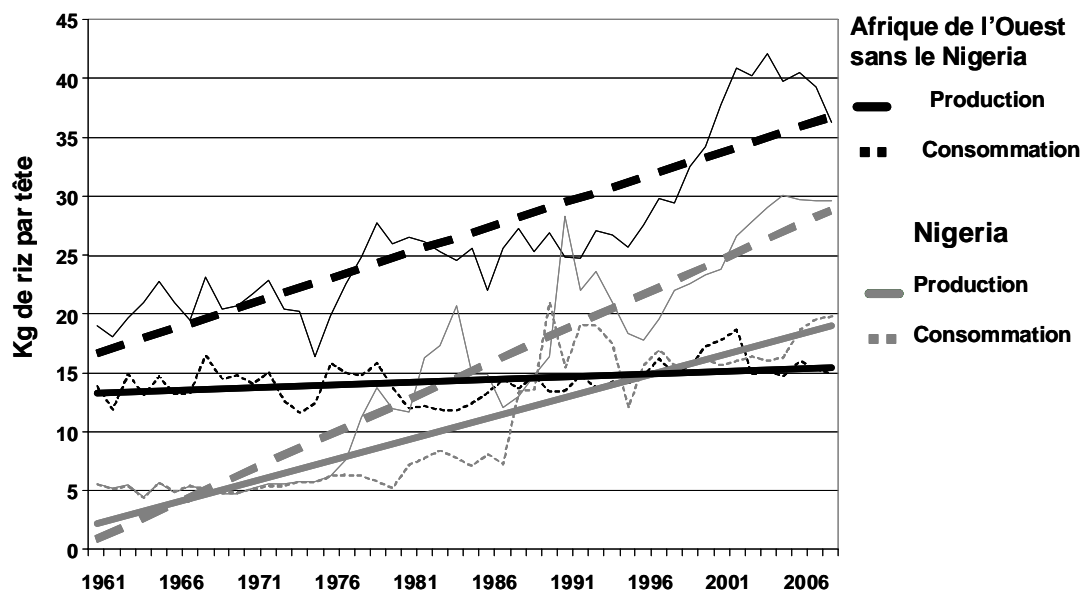


Source : calculs d'après FAOSTAT, US-DA, 2009

### La dynamique d'expansion du marché rizicole

Le taux de dépendance rizicole est un indicateur synthétique qui masque les évolutions de l'offre et de la demande. Il est important de souligner que la dégradation du solde rizicole de la sous-région ne correspond pas nécessairement à une baisse de la production et à une substitution des importations à l'offre locale de riz. En effet si l'on rapporte la production à la population on constate une remarquable stabilité de la production de riz par tête sur les trois décennies (15 kg par tête). Ceci signifie que la croissance de la production rizicole permet d'absorber la croissance de la population sans que cette tendance ait été remise en question par les changements d'orientations des politiques rizicoles (Figure 2). La croissance du taux de dépendance rizicole est donc due pour l'essentiel au changement d'habitude alimentaire des populations ouest-africaines, la consommation annuelle de riz par tête passant de 15 à 35 kilogrammes entre 1960 et 2008. Là-encore il faut distinguer le cas du Nigéria dont la production par tête croît mais moins vite que la consommation par tête. Dans la comparaison des options de politiques rizicoles il est important de considérer que la compétition entre production locale et importation ne doit pas être comprise comme un jeu à somme nulle de substitution entre les deux sources d'approvisionnement. La croissance des importations ne correspond donc pas à une compensation d'une éventuelle déficience de la production locale, mais à l'incapacité de l'offre locale de répondre à la croissance de la demande induite par un changement des habitudes alimentaires. En réalité, les deux sources d'approvisionnement sont en concurrence face à un marché en expansion.

Figure 2 : Production et consommation de riz par tête.



Source : calculs d'après FAOSTAT et US-DA, 2009

La caractérisation des dynamiques de croissance du marché rizicole à l'échelle régionale masque de fortes disparités entre pays (Figure 3). En termes de consommation de riz par tête on identifie un groupe de pays<sup>1</sup> (Côte d'Ivoire, Guinée, Mali et Sénégal) où le riz occupe une place majeure dans les habitudes alimentaires au-delà de 50 kg de riz par an par habitant en moyenne (consommation apparente estimée à partir de la population et de la balance rizicole). Ces quatre pays n'ont pas eu de transition alimentaire vers le riz, puisque il s'agit d'une consommation traditionnelle. Par contre les autres pays de la sous-région ont connu une transition alimentaire vers le riz ; c'est le cas particulièrement du Nigeria dont la consommation par tête croit de 5% annuellement<sup>2</sup>. Si l'on met en perspective ces niveaux et tendances de consommation avec le niveau et l'évolution du degré de dépendance rizicole, on constate qu'en moyenne les pays à faible niveau de consommation, et partant où la consommation de riz par tête est relativement la plus basse, sont les plus exposés au marché international (part des importations dans la consommation totale au-delà de 50%) et qu'en termes de tendance ce sont ces pays où la consommation croit rapidement qui enregistrent la plus forte dégradation de leur balance rizicole. En d'autres termes, lorsque les systèmes alimentaires sont en mutation avec une croissance rapide de la consommation de riz, la réponse des agricultures locales est insatisfaisante et l'offre s'ajuste à la demande croissante par le biais des importations. ^

Il faut cependant souligner quelques cas particulier. Du côté des pays « traditionnellement » rizicole on constate que le Sénégal et la Côte d'Ivoire combine à la fois un fort niveau de consommation et une forte dépendance au marché mondial ce qui correspond à un héritage de l'histoire économique de ces deux pays (Hirsch, 1998, NIPPON KOEI CO, 2006). Le Sénégal a connu une urbanisation rapide avec Dakar comme capitale de l'Afrique Occidentale Française. La Côte d'Ivoire a aussi enregistré une urbanisation rapide combinée à la mobilisation de population de migrants du sahel pour la mise en valeur du potentiel agricole du pays (plantations industrielles, boom du cacao) qu'il a fallu nourrir.

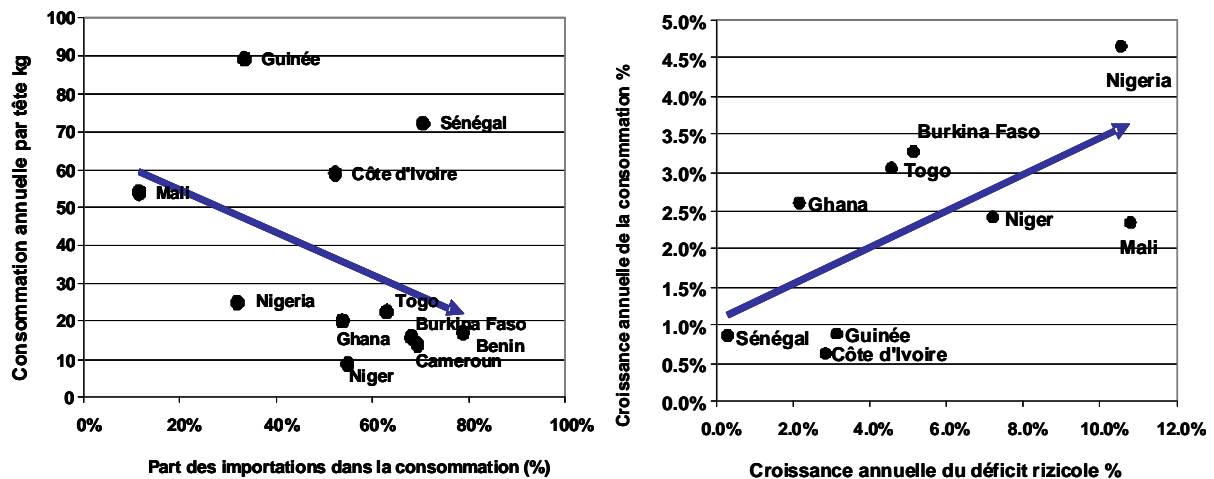
<sup>1</sup> A ces quatre pays, on peut rajouter la Sierra Léone, le Liberia, la Guinée Bissau et la Gambie qui n'ont pas été intégrée dans l'analyse parce que la guerre civile qui a sévit durant vingt ans dans deux de ces pays biaise la nature des tendances observées ou parce que ces pays ne sont pas suivis par les services statistiques de l'US-DA.

<sup>2</sup> En partant il est vrai d'un niveau relativement plus bas que les autres pays de la région dans les années soixante : 5 kg par an et par habitant en moyenne.

On constate aussi que le Nigeria a réussi à maintenir un niveau de dépendance relativement bas par rapport aux autres pays de la sous-région ayant connu une transition alimentaire rapide. Ceci s'explique en partie par l'existence d'une riziculture traditionnelle dans des zones relativement spécialisées (vallée du Niger et de la Bénoué) de l'espace économique nigérian qui ont pu répondre à la croissance de la demande, en bénéficiant aussi de programmes et de politiques d'appui importants (subvention aux engrais, infrastructure). Il faut cependant souligner que si la production de riz local atteint les villes du centre du pays (Kaduna, Kano, Abuja), les grandes villes côtières (Lagos, Ibadan, Bénin city, Port Harcourt) sont largement approvisionnées par le riz importé. (Akpokodje, 2002).

La Mali offre aussi une configuration particulière combinant un niveau de dépendance relativement bas mais qui tend à se détériorer dans les dernières années. Ceci est essentiellement dû à un effet de niveau, les importations maliennes de riz étant initialement très basses sinon inexistantes.

Figure 3 : Hétérogénéité des dynamiques du secteur rizicole entre pays de l'Afrique de l'Ouest



Source : FASOSTAT et US-DA, 2009

### Politique rizicole et dépendance alimentaire.

La mise en perspective des degrés d'ouverture du marché rizicole et des processus de libéralisation plus ou moins achevés de ces filières dans certains pays de la sous-région permet de tirer des enseignements sur l'efficacité relative de l'alternative entre libéralisation et intervention publique.

Trois pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine sont sélectionnés comme représentatifs de l'option libérale la plus achevée : il s'agit du Sénégal, de la Côte d'Ivoire et du Mali. En effet les pays de la Zone Franc ont été ceux qui ont suivi le plus « scrupuleusement » les préceptes des institutions financières internationales en matière de réforme de leur marché rizicole. Ceci s'est traduit par le démantèlement ou la réduction drastique des moyens financiers alloués aux institutions publiques d'intervention dans la filière rizicole (Caisse de péréquation, Soderiz...) et par une baisse des droits de douane aux niveaux le plus bas de l'Afrique de l'Ouest (12% ad valorem).

Le Nigeria, le Ghana et la Guinée sont retenus comme les cas de pays ayant mis en œuvre un processus de libéralisation plus limité. Certes, dans le cas du Nigeria en particulier une partie des programmes d'appui ont été démantelés avec la baisse des financements publics disponibles, mais

que ce soit en Guinée ou Ghana les filières rizicoles ont bénéficié du maintien, sinon du développement de nombreuses opérations publiques de soutien à la production ou à la filière dans son ensemble.

Ces trois pays se distinguent en particulier des pays de l'UEMOA par le maintien de barrière douanière et par un contrôle des pouvoirs publics sur les importations. Ainsi dans le cas de la Guinée, les pouvoirs publics ont initialement défini des périodes d'importation afin que les importations ne viennent pas concurrencer la production domestique au moment des récoltes et du début des campagnes de commercialisation. Ils ont également maintenu des droits de douane à un niveau de 25%, même si celui-ci n'a pas été appliqué sur l'ensemble des volumes de riz importé, certains lots ayant été exonéré de taxe à l'importation. Le Ghana a maintenu un niveau de taxation autour de 32% (20% de droits de douane auquel s'ajoute 10% de TVA) après la mise en œuvre des réformes structurelles au début des années quatre-vingt dix (Lançon, F, 2007, BMOS AGRO-CONSULT, 2003). Après la levée de l'embargo sur les importations de riz en 1995, le Nigéria a maintenu une politique tarifaire très réactive et nettement plus élevée que dans le reste de la sous-région. Ainsi les droits de douane sont passés de 50% à la fin des années quatre-vingt dix à plus de 100% durant les premières années 2000. Le niveau de protection varie en fonction des évolutions du prix international et de la volonté des pouvoirs publics de soutenir une relance de la production nationale suite à la détérioration « mécanique » de la balance rizicole après la levée de l'embargo. Il faut souligner que dans le cas du Nigeria toutes les politiques commerciales visant à endiguer le développement des importations ont été en partie contournée, et par conséquent affaiblie, par l'afflux de riz en contrebande via le Bénin (à hauteur de 50% des volumes importés durant le début des années 2000).

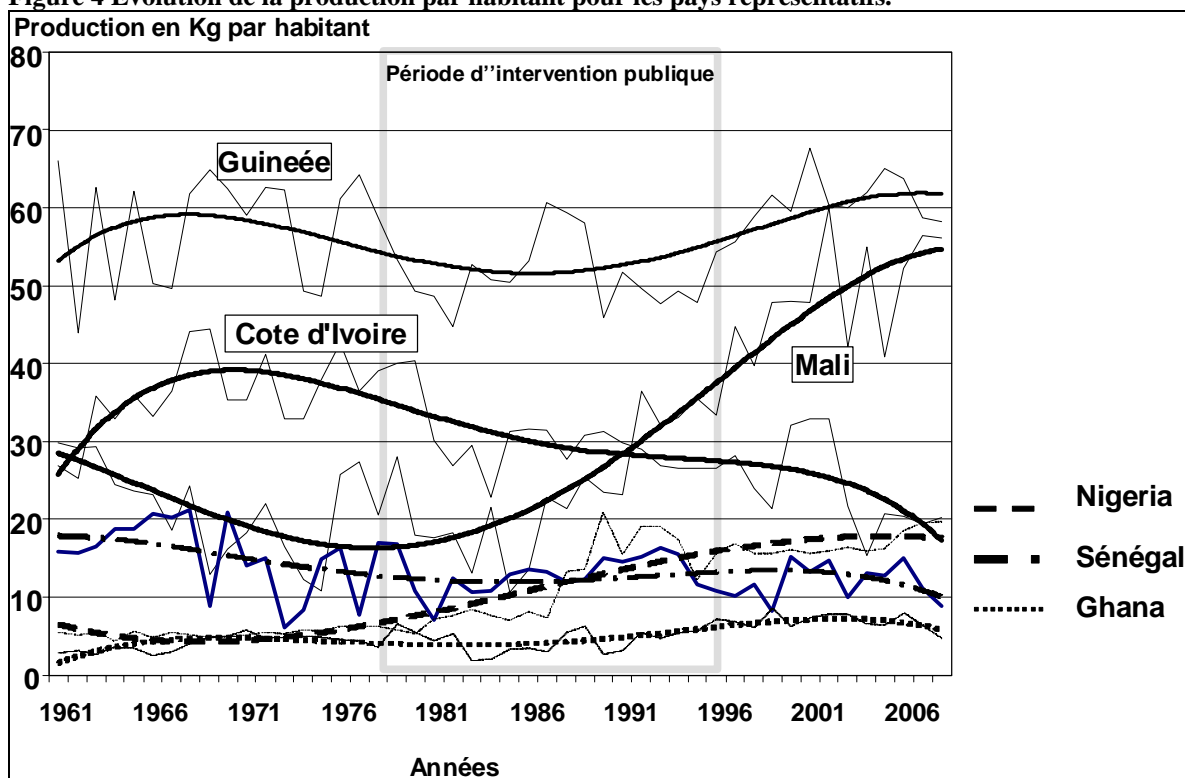
Dans quelle mesure le maintien d'un niveau de protection plus ou moins élevé a été favorable à une amélioration de la production et partant à une plus grande indépendance rizicole ? L'observation de l'évolution de la production par tête dans les six pays retenus (Figure 4) traduit des évolutions très contrastées qui traversent le clivage, forte ou faible protection du marché rizicole après la libéralisation, ou l'opposition période d'intervention publique, période de libéralisation .

Le cas de la Côte d'Ivoire montre que la baisse tendancielle de la production par habitant a démarré au tout début des années soixante-dix et que cette tendance n'a pas été inversée durant la période d'intervention publique, et qu'elle tend à s'accroître durant les dernières années (sans doute à cause des troubles politiques) après avoir connu une détérioration moins rapide entre les années 1986 et 2000. Le Sénégal présente également une situation de dégradation de la production par tête que ce soit durant la période d'intervention publique ou après la libéralisation.

A l'opposé, le cas du Mali montre une croissance très rapide de la production par habitant, une croissance initiée durant la période d'intervention publique, mais qui se prolonge durant la période de libéralisation. La même situation est observée pour le Nigéria où l'accroissement de la production par tête initiée durant les années quatre-vingt avec une forte intervention des pouvoirs publics se poursuit durant les années de libéralisation même si la hausse de la production tends à ralentir durant les dernières années.

Le Ghana et la Guinée ont des profils similaires avec une baisse de la production par tête jusqu'au milieu des années quatre-vingts suivie d'une hausse dont les effets tendent à s'estomper à partir des années 2000. Ces profils correspondent à des histoires économiques particulières, la libéralisation économique survenant en fait dès le milieu des années quatre-vingt avec la remise en cause de systèmes économiques dirigés.

**Figure 4 Evolution de la production par habitant pour les pays représentatifs.**



**Conclusion: la remise en cause de politiques publiques normalisées.**

La mise en perspective des effets des options de politiques publiques (interventions publiques versus libéralisation) sur le cas des filières rizicole montre que les effets attendus de chacune des options sur la relance de la production domestique, et partant la sécurité alimentaire ne sont pas univoque. Par exemple, en dépit d'une ouverture de son marché, la riziculture malienne a poursuivi une remarquable expansion, alors qu'en suivant le même mouvement de réforme la Côte d'Ivoire a connu une dégradation continue de sa production par tête. Cette mise en perspective, montre bien que la mise en place d'un cadre incitatif pour dynamiser la production vivrière domestique ne peut se résumer au seul débat entre protection et ouverture, entre intervention publique et laisser faire.

La formulation de politiques publiques pertinentes doit prendre en compte les caractéristiques structurelles des filières qu'elles souhaitent appuyer. Une mesure n'aura pas les mêmes effets entre deux pays où les structures de production diffèrent. La libéralisation des échanges rizicoles correspondant au démantèlement des systèmes publics de contrôle des échanges de céréale au Mali va de pair avec le succès rencontré à l'Office du Niger, où la réorganisation de l'accès aux ressources (foncier, crédit...) se traduit par une croissance spectaculaire de la production rizicole et sa connexion au marché urbains (Jamin JY Coulibaly Y.M. 2002, Chohin-Kuiper, 2005). Cette transformation s'opère aussi dans le cadre d'une riziculture dont la compétitivité à été établie depuis plusieurs décennies (Pearson S.R., 1981, Lancon F.2001). La dégradation constante sinon la stagnation de la production rizicole en Côte d'Ivoire et encore plus au Sénégal où l'accès à cette céréales pour les urbains est un enjeu politique majeur, montre que ni une période d'intervention publique soutenue, ni la libéralisation qui a suivi n'ont été à même de renverser cette tendance. Au-delà des questions de production, de volume, la capacité des agricultures à répondre aux besoins alimentaires des populations, de plus en plus urbaines, dépendent aussi de la capacité des systèmes agro-alimentaires à connecter l'offre à la demande. Le choix et les décisions du consommateur ne

se résumait pas seulement à une question de prix, même pour les revenus les plus bas. Ainsi, au Nigeria, en 2002, le riz importé est préféré par les consommateurs urbains, même si il est sensiblement plus cher (de l'ordre de 30%), car il est disponible en permanence, qu'il offre un meilleur conditionnement (propreté) et que des services (crédit) sont associés à sa distribution (Lançon et al. 2004). En Guinée la mise en place de mesure d'appui à la commercialisation et au décorticage du riz ont permis de mobiliser le potentiel de production dont la mise en marché était fortement contrainte.

Les deux grandes références qui ont successivement dominés la formulation des politiques rizicoles ne semblent pas avoir été déterminantes en matière de réduction de la dépendance rizicole en Afrique de l'Ouest, ni en termes de relance de la production. La simple libéralisation des échanges, au niveau du commerce intérieur, comme des échanges domestiques, promus par la libéralisation ne semble pas avoir été suffisante pour que les jeux et les bénéfices de l'échanges soient effectifs. La remise en cause de l'option libérale par « la crise alimentaire » débouche sur un retour des interventions publiques centrée essentiellement sur une relance de la production (semences, engrais...), les effets de ces « recettes » n'ayant pas été nécessairement probants il y a vingt-ans. La reformulation des politiques rizicoles vers plus d'intervention, tend à ignorer, ou en tout cas à minimiser, l'importance des processus d'intermédiation entre production et consommation, faisant sans doute l'hypothèse, comme l'option libérale, que le marché domestique du riz se développera spontanément. Il serait utile que les décideurs prennent en considération dans leur stratégie de relance les acquis en termes d'actions d'appui aux développements d'un marché rizicole efficace, afin de maximiser les incitations attendues sans lesquelles les options privilégiées, libéralisation ou protection auront des effets limités.

## **Bibliographie**

Akpokodje G., 2002, Nigeria's Rice Economy: State of the Art, West Africa Rice Development Association (WARDA), Bouake, Côte d'Ivoire

BMOS AGRO-CONSULT, 2003, Tariffs and rice development in Ghana – Final Report, June 2004, mimeo.

Barry, A W , 1998, "Promoting Malian Rice Exports in the Subregion." Eager Research Report USAID.

Chohin-Kuper, A et al. 2002 ,Les préférences des consommateurs. Les perspectives pour le riz de l'Office du Niger sur les marchés de Bamako et d'Abidjan , In : L'office du Niger, grenier à riz du Mali : succès économiques, transitions culturelles et politiques de développement. – Montpellier, CIRAD, p. 140-143

Ezedinma, C, 2005, Impact of Trade on Domestic Rice Production and the challenge of Selfsufficiency, paper presented at Workshop On Rice Policy & Food Security In Sub-Saharan Africa, Policies and Strategies for Promoting Rice Production and Food Security in Sub-Saharan Africa, Cotonou, Nov 2005

Hirsch R., 1998, La riziculture dans les pays de l'UEMOA: de la devaluation a la liberalisation 1993-1997, AFD, Paris.

Jamin, JY., Coulibaly, Y. M. , 2002, L'intensification rizicole. Des techniques adoptées par les paysans selon leurs moyens et leurs objectifs In : L'office du Niger, grenier à riz du Mali : succès économiques, transitions culturelles et politiques de développement. – Montpellier, CIRAD, p. 116-124.

Lançon F. 2001, Rice Policy and Food Security in West Africa: lessons and challenges within a global and open-economy context , 23rd ordinary session of the WARDA Council of Minister, Dakar (Sénégal), 23-24 August 2001

Lançon et al., 2004, Qualité et compétitivité des riz locaux et importés sur les marchés urbains oust-africains, Cahier Agriculture, 13 (1) pp 110-115.

Lançon, F, 2007, Ghanaian rice commodity chain comparative advantages, Directorate of Crop Services – Ministry of Agriculture, Food Security and Rice Producers Organization Project (FSRPOP), Ghana.

Lançon, F., David Benz H., 2007, Rice imports in West Africa: trade regimes and food policy formulation, 106th seminar of the EAAE Pro-poor development in low income countries: Food, agriculture, trade, and environment, 25-27 October 2007 – Montpellier, France

NIPPON KOEI CO., 2006, Etude sur la Réorganisation de la Production de Riz au Sénégal – Projet de Rapport Final., mimeo.

OXFAM, 2005, Enfoncer la portes – En quoi les prochaines négociations de l'OMC menacent les agriculteurs des pays pauvres, Oxfam International.

Pearson S.R. et al, 1981, Rice in West Africa, policy and economics, Stanford University Press.